



**Les VERT-E-S suisses**

Bettina Beer  
Waisenhausplatz 21  
3011 Berne

bettina.beer@gruene.ch  
031 511 93 21

Département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche DEFR  
Palais fédéral Est  
3003 Berne

*par e-mail à : [jerome.huegli@sbfi.admin.ch](mailto:jerome.huegli@sbfi.admin.ch)*

Berne, le xxx

**Consultation sur l'avant-projet de loi fédérale sur les tâches, l'organisation et le financement de l'Agence suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité (loi sur Movetia)**

Mesdames, Messieurs,

Les VERT-E-S vous remercient d'avoir été sollicités pour la consultation sur l'avant-projet de loi sus-cité.

Les VERT-E-S approuvent l'élaboration de la loi sur Movetia, qui donnera le cadre juridique nécessaire pour transformer Movetia en établissement fédéral de droit public doté de la personnalité juridique. Cette loi permettra de garantir les prestations de Movetia en conformité avec les directives relatives au gouvernement d'entreprise de la Confédération. En tant que parti en faveur de la cohésion nationale et ouvert sur le monde, en particulier sur l'Europe, les VERT-E-S soutiennent la vision de Movetia de permettre à tous les jeunes de vivre un échange d'une certaine durée au cours de leur formation. C'est ainsi qu'ils et elles deviendront des citoyennes et des citoyens intéressés par la richesse culturelle et respectueux de la différence.

Les VERT-E-S saluent en particulier les points suivants de l'avant-projet de la loi sur Movetia:

- La dissolution de la Fondation suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité (FPEM) en faveur de l'établissement d'une agence fédérale de droit public garantira une séparation du personnel entre les différents organes, excluant ainsi tout conflit de rôles.
- L'avant-projet de loi prévoit de garantir la participation des cantons à l'élaboration des objectifs stratégiques de Movetia, en particulier dans les domaines touchant aux compétences ou aux intérêts des cantons. Que les cantons puissent être représentés par trois membres au sein du conseil d'administration assurera une coordination stratégique entre la Confédération et les cantons dans le domaine des échanges et de la mobilité.
- La structure prévue sera dès à présent en adéquation avec les directives de l'Union européenne sur les agences nationales. En cas d'association aux programmes d'éducation et de formation de l'UE, Movetia serait déjà au bénéfice d'une entité juridique appropriée.

Les VERT-E-S aimeraient toutefois attirer une attention particulière sur les points suivants:

- Le personnel actuel de Movetia devra être réengagé par la nouvelle entité juridique à des conditions d'engagement au moins similaires voire meilleures que les actuelles.
- La nouvelle forme juridique de Movetia devra offrir *a minima* les prestations de l'actuelle agence.
- Pour pouvoir offrir aux jeunes en formation en Suisse de vivre des échanges de qualité en Europe, il est essentiel que la Suisse soit associée à nouveau au plus vite au programme d'encouragement européen Erasmus+. Depuis la perte du statut de pays associé, les échanges d'étudiantes et étudiants suisses sous l'égide d'Erasmus+ ont drastiquement chuté. Les VERT-E-S attendent du Conseil Fédéral qu'il entreprenne sans délai les démarches nécessaires pour réintégrer la liste des pays partenaires d'Erasmus+.

Nous vous remercions d'avance de bien vouloir prendre en compte notre prise de position.

Meilleures salutations



Balthasar Glättli  
Président



Bettina Beer  
Secrétaire politique